

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 20 avril 2021

### **Renforcement de la sécurité du personnel de santé et des patients du CHU de Martinique.**

À la suite de l'intrusion violente qui s'est déroulée samedi 17 avril 2021 dans la soirée au CHU de la Martinique, Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique et Olivier Coudin, directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé ont participé à une réunion de travail aux cotés de Benjamin Garel, directeur général du CHUM et des membres de la direction sur le renforcement des mesures de sécurité au CHUM.

Lors de cette réunion, une feuille de route a été définie sur les thématiques suivantes :

- modifications des infrastructures pour améliorer les conditions de sécurité des agents hospitaliers et des patients ;
- mise en place d'un protocole d'évaluation entre les services du CHUM et de la DDSP pour sécuriser chaque admission au CHUM identifiée à risque ;
- révision du protocole de sécurisation du service des urgences.

Un groupe de travail sera installé dès la semaine prochaine pour définir les actions à mener et présentera les conclusions de ses travaux d'ici le 31 mai 2021.

Par ailleurs, depuis lundi 19 avril 2021, les patrouilles policières aux abords du CHU de Martinique ont été intensifiées.

La sécurité des infrastructures du CHUM sera également renforcée à l'aide des crédits alloués par l'agence régionale de santé dans le cadre du plan d'action relatif à la sécurisation des établissements de santé et du fonds de modernisation des établissements de santé qui s'élèvent à plus de 500 000 euros.